

RÈGLEMENT

Membres partenaires GastroValais

Membres à but non lucratif

Droit : newsletter gratuite (à la demande)

Membres commerciaux

- 1 shot (4 newsletters au maximum par an) : Frs. 500 par publication

Toutes les annonces doivent être validées par le groupe de Conduite

Membres partenaires

Ce que l'on offre :

Partenaire Gold : Frs. 1'500. — par an :

- Invitation pour 2 personnes à l'Assemblée Générale des Membres ;
- 1 newsletter par an (annonce validée par le groupe de Conduite)
- apparition sur le site de Gastrovalais comme membre partenaire ;
- remerciement à l'assemblée générale de Gastrovalais

Catégorie Silver Frs 1'000. — par an :

- 1 newsletter par an (annonce validée par le groupe de Conduite)
- apparition sur le site de Gastrovalais comme membre partenaire ;
- remerciement à l'assemblée générale de Gastrovalais

Stand Assemblée Générale des Membres

Sous condition et validation du groupe de Conduite :

Frs. 300. — Minimum par assemblée année. Possibilité d'offrir des marchandises ou lots, cadeaux, avantages pour l'Assemblée Générale des membres pour ce même montant.

Priorisation des places aux membres des catégories Gold et Silver